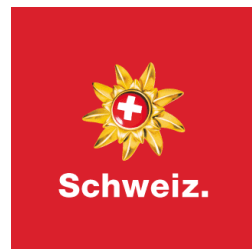




STV FST

Schweizer Tourismus-Verband
Fédération suisse du tourisme
Federazione svizzera del turismo
Federaziun svizra dal turissem



GASTROSUISSE



VERBAND SCHWEIZER TOURISMUSMANAGER
ASSOCIATION SUISSE DES MANAGERS EN TOURISME
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI MANAGERS DEL TURISMO
ASSOCIAZIUN SVIZRA DALS MANAGERS DAL TURISSEM



Seilbahnen Schweiz
Remontées Mécaniques Suisses
Funivie Svizzere
Pendicularas Svizras

Retombées économiques et gestion de la crise du coronavirus dans le tourisme suisse

Résultats d'un sondage mené en ligne en avril 2020

30.4.2020 / R. Schegg, M. Scaglione & D. Juon, Institut für Tourismus, HES-SO Valais-Wallis, Siders

Hes·so VALAIS WALLIS
Haute Ecole de Gestion
Hochschule für Wirtschaft



Résumé: contexte

Depuis l'irruption du coronavirus en Europe et en Suisse, nombreuses sont les entreprises de la branche à subir un effondrement considérable de leur chiffre d'affaires. En collaboration avec les associations de la branche du tourisme suisse (GastroSuisse, HotellerieSuisse, Suisse Tourisme, Remontées Mécaniques Suisses, Fédération suisse du tourisme, Association suisse des managers en tourisme), l'Institut Tourisme de la HES-SO Valais-Wallis a conduit **un sondage en ligne entre le 20 et le 23 avril 2020 auprès des acteurs du tourisme suisse**. Celui-ci s'intéressait plus particulièrement aux prestataires de la branche du tourisme (remontées mécaniques, restauration, hôtellerie, parahôtellerie, secteur MICE, organisations touristiques, etc.).

L'objectif de ce sondage était **d'évaluer l'impact de la crise du coronavirus** sur les indicateurs économiques des entreprises (chiffre d'affaires, occupation des hôtels) et d'estimer le risque de faillite. Les répondants ont également indiqué les **mesures** qu'ils ont prises **pour surmonter les problèmes de liquidités et réduire les coûts** ainsi que l'utilisation qu'ils ont faite **des mesures politiques du Conseil fédéral**.

Le présent rapport se base sur les **réponses de 3518 établissements**, parmi lesquels les restaurants représentaient le plus grand groupe de l'échantillonnage avec 42 %, suivis des établissements hôteliers avec 31 % et de la parahôtellerie avec 19 %.

Taux d'occupation et d'annulation dans l'hôtellerie

Pour les mois de **mai et juin 2020**, ce sont en moyenne **75 % des réservations qui ont été annulées** dans les hôtels interrogés. Pour rappel, notre dernier sondage (mars 2020) montrait un taux d'annulation de 81 % pour mars et avril. Notons que les taux d'annulation se situent au-dessus de la moyenne notamment à Genève (88 %), Zurich (85 %) et Lucerne (84 %), mais qu'ils sont légèrement plus bas (tout en restant à un niveau élevé) dans les régions de montagne (61 % dans les Grisons, 68 % en Valais).

Ces pourcentages d'annulation très élevés débouchent par conséquent sur un **niveau plancher historique du taux d'occupation dans l'hôtellerie entre mars et juin**. Pour **avril**, le taux d'occupation dans l'ensemble du pays est actuellement estimé à **8 %**. Pour **mai**, ce taux sera, selon toutes prévisions, à peine plus élevé (**9 %**). La situation devrait connaître une légère amélioration en juin, avec une occupation qui restera toutefois faible à 23 %.

À l'heure actuelle, les **perspectives pour cet été dans le secteur de l'hébergement restent modérées**, probablement du fait des restrictions de déplacement générales et des incertitudes quant à l'ouverture des établissements touristiques en Suisse (le sondage a été mené avant la publication de la stratégie d'assouplissement du Conseil fédéral du 29.04.2020). Actuellement, les **hôteliers** présentent un **taux de réservation pour juillet-août de 24 %** (par rapport aux chambres disponibles), tandis que la **parahôtellerie** enregistre un taux de réservation plus positif de **41 %**.

Pertes de chiffres d'affaires

Les hôtels suisses escomptent des **pertes de chiffres d'affaires mensuelles** considérables, **situées respectivement à 62 %, 91 %, 84 % et 73 % pour les mois de mars, avril, mai et juin**. Dans la restauration, les prévisions sont similaires (62 % en mars, 95 % en avril, 92 % en mai et 71 % en juin).

Ces **pertes touchent la Suisse romande, le Tessin et les villes** qui, par rapport à d'autres régions, pâtissent de l'effondrement total du tourisme d'affaires et de congrès. Les facteurs structurels, comme la taille de l'établissement, ne semblent pas y jouer un rôle décisif.

Par conséquent, près de **60 % des établissements interrogés sont actuellement fermés à cause de la crise du coronavirus** et 22 % sont partiellement fermés et/ou fonctionnent en effectif réduit.

Pertes de chiffres d'affaires dans le tourisme (I)

En moyenne, **chaque hôtel** de notre échantillonnage perd pour **mars à juin** entre 240 000 et 280 000 francs par mois, soit **un million de francs sur les 4 mois**. Les pertes cumulées estimées pour mars à juin s'élèvent à environ 540 millions de francs pour l'échantillonnage de plus de 1300 établissements de restauration et à plus d'un milliard de francs pour les hôtels. Les remontées mécaniques de l'échantillonnage cumulent environ 185 millions de francs de pertes, ce qui porte **les pertes de chiffres d'affaires estimées à plus de 2 milliards de francs pour les établissements touristiques interrogés**.

En suivant une approche «bottom-up» ascendante (sur la base des valeurs moyennes des établissements), **les pertes de chiffres d'affaires pour mars à juin pour l'hôtellerie** sont estimées au niveau national à **1,7 à 2,7 milliards de francs** (selon la méthode employée). Sur la base d'un chiffre d'affaires total annuel prévisionnel de 10,2 milliards de francs pour la branche hôtelière, l'estimation «top-down» descendante aboutit à une perte du chiffre d'affaires de **2,5 milliards de francs**.

Pour la **restauration**, il convient de tabler sur une perte de chiffre d'affaires de **4,5 milliards de francs** en 2020 (consommation touristique et non touristique).

Pertes de chiffres d'affaires dans le tourisme (II)

D'après le compte satellite du tourisme de l'OFS (2018), la demande touristique sur tous les secteurs (hôtellerie, restauration, trafic des passagers, agences de voyages, culture, sport, etc.) s'est élevée à 47,2 milliards de francs pour l'année 2018 et à **36,5 milliards uniquement pour les produits spécifiques du tourisme**. Rapportées à l'ensemble de la branche du tourisme, les **pertes de chiffres d'affaires sont estimées à 8,7 milliards de francs**. Les pertes économiques indirectes liées aux produits non spécifiques du tourisme ne sont pas encore intégrées.

Risque de faillite, mise en danger des emplois et niveau d'endettement

La **probabilité de faillite** est estimée **en moyenne à 22,5 %**, avec d'énormes disparités entre les segments. Selon les évaluations, c'est à **Genève (35 %)**, dans le **Vaud (32 %)** et au **Tessin (28 %)** que le **risque est le plus élevé**. Pour le moment, le risque est encore relativement bas dans les régions touristiques classiques (15 % dans les Grisons, 20 % en Suisse centrale).

Les établissements de **restauration (28 %)** et ceux de **l'hôtellerie (24 %)** sont nettement plus touchés par le risque de faillite que les autres secteurs (12 % pour la parahôtellerie, 13 % pour les remontées mécaniques).

12 % des établissements de l'hôtellerie-restauration présentent une probabilité de faillite de 60 % ou plus. D'après le reflet de la branche établi en 2019 par GastroSuisse, 261 000 personnes ont travaillé en 2018 dans 26 390 établissements de l'hôtellerie-restauration suisse. **Si 12 % des établissements (soit environ 3200) faisaient faillite, plus de 30 000 personnes pourraient perdre leur emploi.**

La crise a désormais provoqué une **flambée de l'endettement chez les établissements de la branche**. En effet, si le niveau d'endettement moyen dans l'hôtellerie et la restauration s'élevait respectivement à 34 % et 19 % en janvier dernier, nous voyons qu'en avril, le niveau d'endettement moyen des répondants s'établit à 40 % dans l'hôtellerie et à 30 % dans la restauration.

Mesures contre les pénuries de liquidités et en vue d'une réduction des coûts pendant la crise

Parmi les aides proposées par la Confédération, la **réduction de l'horaire de travail** constitue la mesure la plus souvent adoptée. **78,8 %** des établissements interrogés ont ainsi recouru à cet instrument. Ce pourcentage s'est même élevé à environ 90 % pour les entreprises des remontées mécaniques, de la restauration et de l'hôtellerie.

En revanche, le sondage montre que seuls **41 % des répondants ont demandé des crédits d'urgence**, avec un recours un peu plus marqué dans la restauration (49 %) et l'hôtellerie (45 %). Presque tous les établissements (95 %) ont déposé une demande de crédit jusqu'à 500 000 francs («crédit COVID-19»).

Toutefois, deux tiers (64 %) des répondants ne pourront couvrir les frais fixes que jusqu'à fin juin avec les crédits d'urgence. Nous supposons que la **Crainte d'une hausse de l'endettement et des intérêts** a freiné le recours aux crédits d'urgence de la Confédération.